

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

7 JUILLET 2016

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 43

OBJET

**Tarifs des documents
aliénés par la
bibliothèque**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 08 juillet 2016
par voie d'affichages
notifié le
transmis en sous-préfecture
le 8 juillet 2016
et qu'il est donc exécutoire.

Le 8 juillet 2016

Pour le Maire,
Par délégation,
La Directrice Générale Adjointe
des Services



Aline RIDET

L'an deux mille seize, le 7 juillet à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 30 juin deux mille seize, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Étaient présents :

Madame de CIDRAC, Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur AUDURIER, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur PERICARD, Monsieur LEBRAY, Madame PEUGNET, Monsieur ROUSSEAU, Monsieur PRIOUX, Monsieur BATTISTELLI, Monsieur JOLY, Madame ADAM, Madame MACE, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Madame AGUINET, Madame TEA, Madame LIBESKIND, Madame NASRI, Monsieur LEGUAY, Madame VANTHOURNOUT, Monsieur VILLEFAILLEAU, Madame ANDRE, Madame CERIGHELLI*, Madame DUMONT, Monsieur LAZARD, Monsieur DEGEORGE, Monsieur CAMASSES, Monsieur LEVEQUE, Madame SILLY, Madame ROULY, Monsieur ROUXEL

*Madame CERIGHELLI (sauf pour les dossiers 16 F 09, 16 F 10, 16 F 11, 16 F 12 et 16 F 13)

Avaient donné procuration :

Monsieur PIVERT à Monsieur PRIOUX
Madame RICHARD à Monsieur LAMY
Monsieur PETROVIC à Madame PEUGNET
Monsieur COMBALAT à Monsieur AUDURIER
Monsieur JOUSSE à Monsieur PERICARD
Madame CLECH à Monsieur SOLIGNAC
Madame LANGE à Madame MACE
Madame GOMMIER à Monsieur DEGEORGE

Secrétaire de séance :

Monsieur BATTISTELLI

N° DE DOSSIER : 16 F 02

OBJET : TARIFS DES DOCUMENTS ALIÉNÉS PAR LA BIBLIOTHEQUE

RAPPORTEUR : Madame ADAM

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

La bibliothèque multimédia de la Ville détient un fonds documentaire d'environ 130 000 pièces. Elle procède régulièrement au déclassé de certaines de ces documents. Il s'agit de livres, de disques et de CD usagés qui ne peuvent plus être proposés à l'emprunt ou qui ne correspondent plus aux attentes du public.

Ces documents étant marqués comme propriété de la Ville, ils ne présentent pas de valeur marchande réelle. Ils sont la plupart du temps donnés ou détruits.

Le Théâtre Alexandre Dumas, l'Estival et La Clef présenteront leurs spectacles et concerts de l'année lors d'une soirée en plein air qui se déroulera le 16 septembre prochain dans le Jardin des Arts. A cette occasion, il est prévu de procéder à la vente de certains de ces documents déclassés à un prix modique. Le montant attendu de recette est d'environ 1 000 €. Les documents qui ne seront pas vendus seront proposés par lot sur le site Agorastore.

Afin de pouvoir proposer ces documents à la vente, il est proposé au Conseil Municipal de fixer les tarifs suivants qui seront repris au tableau annuel des tarifs de la Ville.

- Livre de poche : 0,50 €
- Livre : 1 €
- Beau livre : 4 €
- Disque vinyle : 1 €
- CD : 1 €

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE les tarifs de vente des documents aliénés par la bibliothèque municipale tels d'énoncés ci-dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Emmanuel LAMY
Maire de Saint-Germain-en-Laye